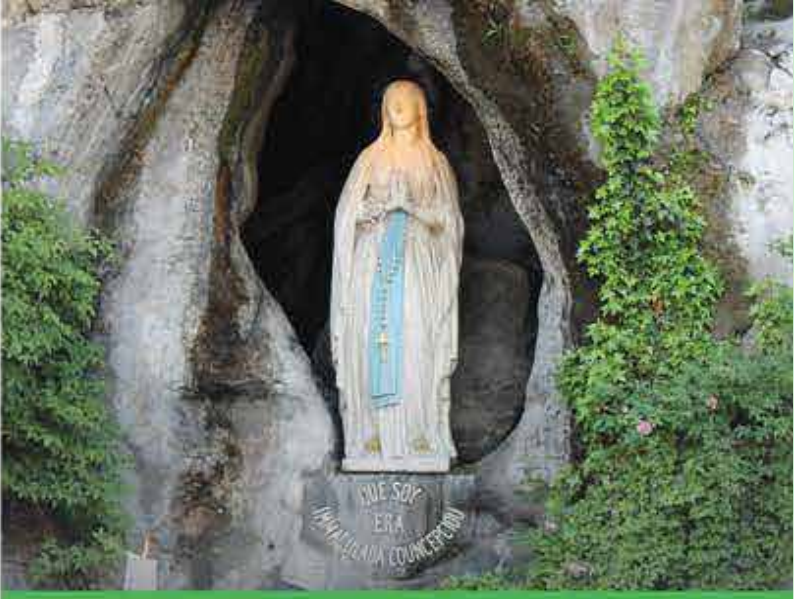

LOURDES

Lundi 12 > dimanche 18 octobre 2020

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN

La Cité Mariale est le sanctuaire incontournable, pour venir prier, se ressourcer, approfondir sa foi, cheminer ensemble : famille, amis, paroissiens, jeunes de notre diocèse, personnes fragilisées par l'âge, le handicap ou la maladie accompagnées par nos amis les hospitaliers.

Pèlerinages DIOCÈSE

LOURDES, du lundi 12 au dimanche 18 octobre 2020, accompagné par **Monseigneur Alexandre JOLY.**

Thème d'année :

"Je suis l'Immaculée Conception"

En révélant son nom à Bernadette, Marie nous ouvre un chemin.
Marie donne vie au Sauveur du monde. C'est sa joie !
La rencontre que Bernadette fit à la grotte de Massabielle fut sa joie !

Que ce pèlerinage soit la nôtre !

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Au Service Diocesain de la Pastorale des Pèlerinages
1 rue du Père Lebret - 35000 RENNES
02 99 14 44 57 • pelerinages@diocese35.fr
Permanence du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Au presbytère des paroisses ou chez un laïc en lien avec le responsable de la paroisse.

N.B.

1. Pour toute prise en charge spécifique, problème particulier, difficultés financières...) prendre contact avec le Directeur Diocésain des Pèlerinages.

2. Merci de vous inscrire dès que possible.
Aucune inscription ne sera prise après le 13 septembre.
Les inscriptions de dernière heure sont toujours un casse-tête pour les organisateurs qui doivent prendre des décisions avec les autocaristes et les hôtels/restaurants.

3. Nouveau : inscrivez-vous en ligne sur notre site rennes.catholique.fr/pelerinages
Confirmation inscription par paiement de l'acompte par courrier

Registre des opérateurs de voyages N° IM035110008
Garant : Atradius Credito y caucion - 92596 Levallois-Perret
Assureur : Mutuelle Saint-Christophe assurances - 75256 Paris

BÉNÉDICTIONS DES PÉLERINS

**Dieu tout-puissant,
Tu ne cesses de montrer ta bonté
à ceux qui t'aiment,
et tu te laisses trouver
par ceux qui te cherchent,
sois favorable à tes serviteurs
qui partent en pèlerinage
et dirige leur chemin
selon ta volonté :
sois pour eux un ombrage
dans la chaleur du jour,
une lumière dans l'obscurité de la nuit,
un soulagement dans la fatigue,
afin qu'ils parviennent heuresement
sous ta garde au terme
de leur route.**

Par Jésus, le Christ, notre Seigneur.

PRIX FORFAITAIRES

TRANSPORT : AUTOCAR (en fonction de la zone de départ)
ET HÉBERGEMENT EN PENSION COMPLÈTE

Hôtel***	620 €
Supplément chambre individuelle	160 €

6 pensions complètes, depuis le dîner du jour d'arrivée jusqu'au déjeuner du retour inclus.

Les chambres sont des chambres "couple" ou à 2 lits. Possibilités de chambres à 3 lits et de chambre individuelle (avec supplément).

APPEL AUX DONS : ♥

Vous soutenez généreusement l'Association Diocésaine de Rennes par le denier et /ou une souscription paroissiale. Le service des pèlerinages de l'ADR est également habilité à recevoir votre don. Les avantages fiscaux sont les mêmes (si vous êtes imposable, vous pouvez déduire de votre impôt sur le revenu 66% de votre don.)
Merci pour votre générosité qui permettra à des personnes en difficultés de vivre le pèlerinage diocésain à Lourdes !

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de :
ADR - Aide aux pèlerins
et de le faire parvenir au :
45, rue de Brest 35000 RENNES

Pour faire plaisir
ou si vous ne pouvez pas nous rejoindre,
OFFREZ UN PÈLERINAGE À UN PROCHE !

Adressez votre demande de carte cadeau au Service Diocésain des Pèlerinages

DANS CES PRIX FORFAITAIRES SONT COMPRIS :

- Voyage en car
- Assurances
- Taxe de 15 € pour l'entretien des sanctuaires et le renouvellement des centres d'accueil des malades
- Taxe de sonorisation
- Participation aux frais de pèlerinage et œuvres diocésaines
- Séjour en hôtel comme indiqué ci-contre
- Entrée au spectacle musical Bernadette de Lourdes
- Étape au sanctuaire de Buglose pour la messe dominicale lors du voyage retour et le repas en présence de Monseigneur Nicolas SOUCHU.

Transport seul :
Acompte + **50** de frais de dossier

Hébergement seul en chambre double :
Tarif : **460** **+ 50** de frais de dossier

Le solde est à régler au Service Diocésain des Pèlerinages au moment de la remise du dossier par :
- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de : "Pèlerinages Diocésains A.D.R."
- Espèce
- Possibilité de paiements échelonnés

DÉSISTEMENT :

Toute annulation doit être notifiée par lettre.
Pour celle intervenant moins de 30 jours avant le départ du pèlerinage, la place étant réservée, le montant de l'acompte sera retenu.
Il est toujours possible de se choisir un(e) remplaçant(e).

BULLETIN D' INSCRIPTION

❑ P ❑ Sr ❑ Fr ❑ M. ❑ Mme

Nom : .....

Prénom(s) : .....

Adresse : .....

.....

Tél. : .....

Mail : .....

Date(s) de naissance :

Mr : .... / .... / ..... Mme : .... / .... / .....

Personnes à avertir en cas d'urgence :

Nom : ..... Tél. :.....

Nom : ..... Tél. :.....

Hôtel :

Désire une chambre individuelle ❑ oui ❑ non

Accepte de partager ma chambre avec : .....

.....

Lieu de départ : .....

Acompte par personne à l'inscription : **220 €**

Chèque à l'ordre de "Pèlerinages Diocésains A.D.R."